



LOUTRE D'EUROPE (Lutra lutra)

Protection : mondiale, européenne, nationale
Habitat : au bord des ruisseaux, des rivières et des fleuves
Taille / Poids : 50-70 cm et 7-10 kg
Alimentation : essentiellement piscivore

Tuée pour sa fourrure, l'espèce, devenue rare, a été protégée en 1972. Considérée comme disparue de la région au début des années 2000, ses effectifs remontent doucement. Elle fait sa réapparition sur le bassin de la Sarthe depuis une dizaine d'années.



© Jacques Rivière

CAMPAGNOL AMPHIBIE (Arvicola sapidus)

Protection : nationale
Habitat : au bord des cours d'eau dans les berges meubles
Taille / Poids : 26,5-38 cm (tête-queue) et 140-300 g
Alimentation : essentiellement végétarien

Le Campagnol amphibie est le plus gros des campagnols normands et s'avère être le seul rongeur régional autochtone inféodé aux zones humides. Actif de jour comme de nuit, il est aussi à l'aise dans l'eau que sur terre. Son territoire s'étend le long des rives sur une centaine de mètres où il vit en petits groupes de 2 à 6 individus.

Qu'est-ce que la Fuite des Vignes ?

La Fuite des Vignes est une zone naturelle située entre deux quartiers d'Alençon, Courteille et Perseigne. Arpenté depuis plus d'un siècle par les naturalistes, ce site bénéficie d'un plan de gestion et d'aménagement adapté, pour préserver une biodiversité remarquable, mise en œuvre par la Ville d'Alençon et ses partenaires (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Association Faune Flore de l'Orne, Conseil départemental de l'Orne, Fédération de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, Parc naturel régional Normandie-Maine, ...).

Pourquoi protéger le site de la Fuite des Vignes ?

Cette vaste zone humide participe à la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets, en stockant l'eau en période de crues et en la restituant lors des sécheresses, mais aussi comme piège à carbone (CO₂).

Ce poumon vert est un véritable corridor écologique offrant à de nombreuses espèces des conditions favorables à leurs déplacements et à l'accomplissement de leur cycle de vie.



© Olivier Héron



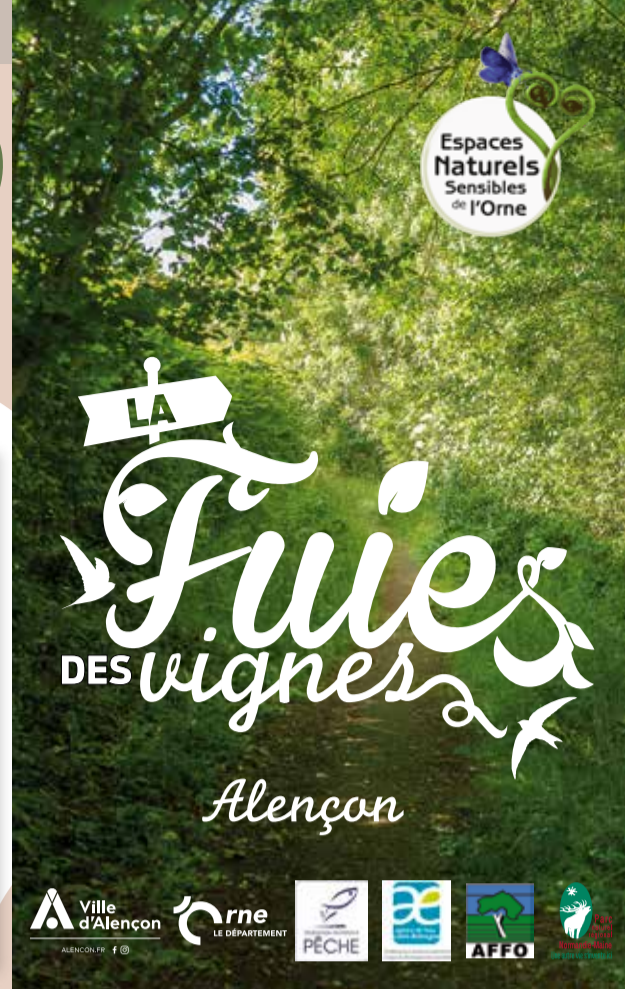
CAREX ET CARIÇAIE

Une cariçaie est un peuplement de grands câreux ou laïches, dans les marécages de bord de cours d'eau.

Elle profite particulièrement au brochet en constituant lors des crues de vastes frayères.



© Jérémie Oller



TRITON CRÊTÉ (Triturus cristatus)

Protection : mondiale, européenne, nationale
Habitat : espaces bocagers
Taille / Poids : 13-16 cm et 7-9 g
Alimentation : larves d'insectes, vers, petits poissons et mollusques

Cet amphibien, d'assez grande taille, est très sensible aux pollutions et aux modifications des milieux. Il affectionne les espaces bocagers (pourvus de haies, fourrés, bosquets), non loin de mares ensoleillées avec beaucoup de végétation, qu'il fréquente pour se reproduire.



© Jacques Rivière

BARBASTELLE D'EUROPE (Barbastella barbastellus)

Protection : mondiale, européenne, nationale
Habitat : zones boisées et massifs forestiers
Taille / Poids : envergure 24,5-28 cm et 6-13 g
Alimentation : petits insectes

Cette espèce fréquente, en hiver surtout, des gîtes forestiers (fissures, écorces décollées). Contrairement à d'autres chauves-souris au régime alimentaire varié, elle se nourrit essentiellement de papillons de nuit de petite taille.



© Christian Maliverney



© Jérémie Oller

Prairies inondables : habitat d'intérêt communautaire

La présence plus ou moins saisonnière d'eau permet l'expression d'une flore et d'une faune riches. Ces prairies ont aussi un intérêt fonctionnel en termes d'absorption des crues, de filtration et d'épuration des eaux.

CRIQUET DES ROSEAUX (Parapleurus alliaceus)

Habitat : zones humides
Taille : envergure 17 à 23 mm
Alimentation : végétaux

D'assez grande taille, d'un beau vert clair, avec un trait noir, le criquet des roseaux fréquente les prairies marécageuses, les marais, mais aussi les prairies à hautes graminées en terrain sec. L'altération des milieux humides contribue à son déclin.



© Michel Ameline



© Michel Ameline

PARIÉTAIRE OFFICINALE (Parietaria officinalis)

Protection : régionale (Normandie)
Habitat : milieux humide
Taille : envergure 10 à 70 cm

La pariétaire est une plante vivace qui appartient à la famille des urticacées. Elle est qualifiée de perce-muraille ou de casse-pierre. Plante très commune, elle pousse sur les vieux murs et les ruines.



© Jacques Rivière

Forêts alluviales à aulnes et frênes

Localisées dans les vallées et le long des cours d'eau, elles sont des habitats d'une grande richesse écologique permettant l'installation d'une faune et d'une flore très diversifiées.

LINOTTE MÉLODIEUSE (Linaria cannabina)

Protection : nationale
Habitat : milieux semi-ouverts (prairies)
Taille / Poids : envergure 9-25 cm et 15-20 g
Alimentation : essentiellement granivore

Légèrement plus petite qu'un moineau, la linotte se reconnaît par son bec gris sombre, un plumage brun, plutôt terne, avec la poitrine chamoisée, ainsi que des ailes et une queue fourchue, bordées de blanc.

Active et remuante, très grégaire, la linotte mélodieuse se rencontre le plus souvent en groupe.

RENOUÉE DU JAPON (Reynoutria japonica)

Considérée comme une plante décorative, elle a longtemps été vendue par des jardinerie. Dépourvue de prédateurs locaux, sa progression se fait au détriment de la flore locale mais aussi de la diversité en vertébrés et surtout d'invertébrés (abondance totale diminuée en moyenne d'environ 40 % sur les cours d'eau inventoriés).

INVASIVE, ne pas ramasser !



© Olivier Héron



© Jérémie Oller

FLAMBÉ (Iphiclydes podalirius)

Habitat : lieux fleuris
Taille / Poids : envergure 5-7 cm
Alimentation : les plantes hôtes de sa chenille sont le prunellier, le cerisier, l'aubépine, le pêcher et l'amandier

C'est l'un des papillons les plus grands et les plus beaux. Excellent planeur, il utilise les courants ascendants pour se déplacer. Ses grands dessins noirs sur ses ailes appellent des "flammes" et lui ont donné son nom français.



© Michel Ameline



Quartier de Courteille

Rue d'Échauffour

Rue du chemin de la Fuite des Vignes

Centre-Ville

Boulevard de la République

Quartier de Perseigne

Rue des Tisons

La Sarthe

Rivière la Sarthe
Plateforme d'observation

Zone humide (cariçaie)
Plateforme d'observation

Fossés et mares
Frayère à brochet

Prairies

Bocage

- Boucle 1 : 680 m
- Boucle 2 : 1,5 km



Attention : site inaccessible en cas d'inondation